

Décision

Générale

colonial

Décision n° 356 19 mars 1953

n° 356 19

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 mars 1953

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro

1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois pour en jouir dans la Métropole est accordé à M. Beltrame, comptable contractuel du service des Travaux publics. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Toulon seront délivrées à l'intéressé (groupe III), qui voyagera accompagné de son épouse.